



Casier noirci de vol à main armée

Par **lucas pierre**, le **29/09/2016** à **11:11**

Bonjour,

Après une enquête administrative, la préfecture me dit que j'ai été accusé de vol à main armée, ce qui est totalement faux. Comment puis je faire ?

Merci.

Par **morobar**, le **29/09/2016** à **11:50**

Bonjour,

Ce ne peut pas être une enquête administrative qui débouche sur une accusation de délit.

Jusqu'à preuve du contraire vous êtes innocent.

Compte tenu de l'accusation, il est étonnant qu'aucun juge d'instruction ne vous ait entendu.

Par **lucas pierre**, le **29/09/2016** à **12:21**

Bonjour,

morobar c'est ce que je m'efforce à faire comprendre à la personne qui s'occupe de mon dossier mais rien à faire

Par **morobar**, le **29/09/2016** à **16:47**

Bonsoir,

SI je comprends bien, vous faites une démarche administrative auprès d'une préfecture, laquelle a accès à votre casier judiciaire.

IL est prétendu que le bulletin n°2 porte une mention de condamnation.

Vous ne pouvez que demander le bulletin n°3 et même en ligne si vous êtes né en France.

Si effectivement l'erreur existe,, il faudra en demander l'effacement au procureur de la république.

Par **lucas pierre**, le **29/09/2016** à **18:08**

bonsoir,merci pour ces information je vais prosséder de la sorte
bien à vous